

Lauréat de l'appel à programme CEE du MTES, ColisActiv' va accompagner les collectivités dans le développement de la livraison de colis par mobilité active (marche et vélo)

Issu d'une collaboration fructueuse entre la FUB, [Sonergia](#) et différents acteurs de la livraison par mobilité douce, ColisActiv' vise à inciter l'abandon du véhicule thermique au profit de la mobilité active pour la livraison des derniers kilomètres de colis. Déployé dans un premier temps dans quatre territoires pilotes pour financer la livraison de 5 millions de colis, le programme va s'ouvrir dans un second temps à tous les territoires motivés à le rejoindre. Depuis plusieurs années, la livraison de colis en ville est en forte croissance et la plupart des trajets de dernier kilomètre se font principalement en véhicules thermiques. Ce mode de transport est certes économique pour les entreprises, mais est avant tout un facteur aggravant pour la qualité de l'air et l'engorgement de nos villes, et dégrade la sécurité des cyclistes (notamment stationnement sur aménagements cyclables). Le programme ColisActiv' a pour objectif de favoriser la livraison des colis par des modes de déplacements actifs, marche et vélo. Ces modes ont à la fois l'avantage d'être plus durables, de réduire la circulation automobile en centre-ville et d'être créateurs d'emplois non délocalisables. La raison économique étant le principal frein au développement de ces modes de livraison, l'incitation repose sur une aide financière ciblée et dégressive. L'objectif premier du programme est d'inciter les acteurs de la livraison à passer par la mobilité active afin de permettre l'augmentation du nombre de colis livrés par ce type de mobilité pour en réduire le coût, et ainsi le rendre économiquement très concurrentiel face à la livraison thermique. La subvention de colis, ou prime, prendra en charge une partie du surcoût lié à la livraison à pied ou à vélo. Cette prime aura une double dégressivité : dans le temps (la prime diminue entre la première et la troisième année) et sur le territoire (en fonction de l'augmentation de la densité des livraisons, le périmètre subventionné sera de plus en plus réduit). Le versement se fera suite à la vérification des modes de transports utilisés par analyse des géo-données des livraisons. Le programme prendra en charge 65% du montant des primes et les 35% restant seront pris en charge par des financements extérieurs issus principalement des territoires concernés. Afin de sélectionner au mieux les quatre secteurs les plus pertinents, 20 territoires ont été présélectionnés et seront étudiés durant le mois de juin :

Marseille

Toulouse

Montpellier

Strasbourg

Métropole de Grenoble

T10 Paris Est Marne et Bois

T6 Plain Commune

T8 Est Ensemble

T3 Grand Paris Seine Ouest

Reims

Saint-Etienne

Toulon

Angers

Aix-en-Provence

Valence

Communauté d'agglomération du Centre de la Martinique

Communauté d'agglomération du Muretain Agglo

Communauté d'agglomération Villefranche Beaujolais Saône



www.fub.fr

Pays : France

Dynamisme : 0



[Visualiser l'article](#)

Communauté de communes de la Vallée du Garon

Sophia Antipolis

Plusieurs facteurs seront pris en compte pour la sélection : contenu de la Feuille de Route qualité de l'air, engagement politique, évaluation du "système vélo" en place, résultats du Baromètre Parlons Vélo des villes cyclables, taille et densité du territoire, capacité à mettre à disposition des espaces pouvant accueillir des relais colis partagés,... Le programme CEE ColisActiv' permettra de valider une procédure de versement de la prime pour la livraison par mobilité active, et notamment à vélo, au profit du développement des territoires.

« *ColisActiv' est une très belle opportunité de favoriser des solutions décarbonées de livraison des derniers kilomètres en ville et notamment le vélo, indispensable à l'accompagnement de la mutation des modes de consommation. Par ailleurs, ce programme permettra d'identifier les investissements qui pourraient accélérer le développement de ces modes de livraisons en particulier en identifiant les axes de circulation à sécuriser en priorité pour l'usage du vélo ainsi que les lieux d'implantation stratégique de relais colis grâce à l'étude des flux qui y est associé* » précise Olivier Schneider, président de la FUB, portevoix de l'usage du vélo en France. Pour Sonergija, expert du financement des travaux d'économies d'énergie au travers du dispositif CEE, son Président Franck Annamayer et cofondateur du GPCEE déclare : « *Nous sommes très heureux de pouvoir, en partenariat avec la FUB, étendre notre accompagnement des collectivités sur le sujet de l'efficacité énergétique de leurs bâtiments, à la logistique urbaine, sujet de plus en plus préoccupant avec l'ascension fulgurante du commerce en ligne, tant en matière de qualité de l'air que de congestion de la circulation* ».

Plus de renseignements sur **colisactiv.fr**

Télécharger le communiqué de presse au format PDF.